

# UNIVERSEATÉ



## EDITO

**JEAN-JACQUES BRIDEY**

Président de la Commission de la Défense et des Forces armées de l'Assemblée nationale

Chers amis,

Dans quelques semaines, la communauté de Défense se retrouvera à Toulon à l'occasion de la 15<sup>ème</sup> Université d'été de la Défense (UED). Ce rendez-vous annuel anticipe en quelque sorte la rentrée parlementaire, même si, en cette année de profond renouvellement des deux commissions parlementaires chargées de la Défense, la rentrée des députés aura déjà eu lieu du fait d'une longue session extraordinaire qui ne s'achèvera qu'en août. Quant aux sénateurs, les élections auront lieu quelques jours après l'UED, mais nous savons déjà que le Président Raffarin nous aura quitté à cette date.

Renouvelée à 90%, la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale n'en gardera pas moins le cap fixé par Patricia Adam en matière d'élaboration et de contrôle des lois de finances annuelles et de la programmation militaire. La menace n'a que faire des vicissitudes de la vie politique de notre pays. Notre réponse doit être à la mesure de cet enjeu.

C'est pourquoi la politique de Défense de la France rassemble un large consensus, indépendamment des opinions des uns et des autres par ailleurs. Nos concitoyens ne comprendraient pas que leur sécurité change au gré de majorités politiques mouvantes. La Défense de notre pays, de nos soldats, de nos industries, est trop essentielle pour dépendre des humeurs de l'opinion. La Défense a besoin de continuité, de stabilité, de prévisibilité, de fiabilité, en un mot de confiance mutuelle. C'est ce à quoi l'UED contribue dès la rentrée.

Alors, bonnes vacances pour ceux qui peuvent en prendre grâce à ceux qui nous protègent !

**Et rendez-vous sur le Mistral le 4 septembre !**





## EDITO

**CHRISTIAN CAMBON**

Président de la Commission des Affaires étrangères,  
de la Défense nationale et des Forces armées du Sénat

Dans un monde plein de dangers où la guerre fait rage à nos portes, le quinquennat qui s'ouvre est sous des menaces stratégiques majeures. Les besoins des armées sont importants, à la fois pour assurer le nécessaire rattrapage qu'impose une suractivité subie depuis plusieurs années déjà, en opérations hors des frontières et sur le sol national, mais aussi pour investir pour préparer l'avenir de notre Défense : modernisation de la dissuasion nucléaire, consolidation des moyens du renseignement et de la cybersécurité.

Le Président de la République, chef des armées, s'est engagé à porter les ressources de la Défense à 2 % de la richesse nationale en 2025. Dans ce contexte, le thème des Universités s'est très vite imposé : « 5 ans pour la Défense : menaces, ambitions, moyens ».

Le choix de la ville de Toulon, aussi. Premier port militaire de la Méditerranée, Toulon nous conduira naturellement à aborder la lutte contre le terrorisme, les opérations extérieures, le contrôle des frontières, la base industrielle et technologique de défense... pour ne citer que quelques-uns de nos thèmes de travail. Car la Méditerranée est aujourd'hui, au fond, une interface stratégique au confluent de toutes les crises actuelles, qu'il s'agisse du terrorisme dans la bande sahélo-saharienne et jusqu'à l'Afrique sub-saharienne, des crises majeures au Levant, des zones de grande fragilité comme au Maghreb, voire de poches de non droit et de faillite comme en Libye. Mer Méditerranée où se joue la tragédie des migrants, où reviennent, aussi, les menaces de la force...

L'Europe semble enfin prendre conscience, sous l'effet des nouvelles orientations d'une relation transatlantique modifiée, qu'elle doit renoncer à l'illusion de toucher les « dividendes de la paix ». La volonté politique de renforcer la défense de l'Europe est là, des décisions importantes ont été prises, qui restent encore à mettre en œuvre. Dans cette nouvelle donne européenne, la France a naturellement un rôle d'entraînement et de mise en cohérence à jouer, entre le moteur franco-allemand de l'Union européenne et l'alliance stratégique, opérationnelle et capacitaire avec un Royaume-Uni qui doit rester, pour la sécurité de l'Europe, un partenaire de premier plan.

Je souhaite que les échanges libres et directs qui font, depuis leur création, la richesse et l'originalité de ces deux journées de travail et de rencontres, permettent d'apporter, sur ces sujets, des réponses utiles à la réflexion de tous.

**Merci à Toulon de son accueil et bonnes Universités à tous !**



## LA PAROLE À

### CHARLES-HENRI DU CHÉ

Vice-Amiral d'Escadre, Préfet maritime de Toulon

La Base navale de Toulon se prépare à accueillir avec enthousiasme la 15<sup>ème</sup> Université d'été de la Défense. Quoi de plus normal, pour ce grand port militaire, pleinement interarmées et connecté aux grands enjeux sécuritaires, que de rassembler les acteurs et les décideurs de la sécurité de notre pays.

Toulon est en effet la première base navale et le premier port de projection d'Europe : 70% du tonnage de la flotte française y sont concentrés. C'est aussi un point central industriel pour l'entretien des équipements et la technologie militaire française. La Base navale, où agissent quotidiennement près de 25 000 personnes, civils et militaires, se retrouve ainsi le premier site industriel du Var. La Défense est d'ailleurs le premier employeur de ce département et la Base de défense de Toulon, commandée par mon adjoint le contre-amiral Pierre Vandier, soutient 10% des effectifs du ministère.

C'est de Toulon que, sous le commandement du CEMA, j'assure le contrôle opérationnel des unités déployées en Méditerranée et en mer Noire. La Marine déploie en permanence des moyens (sous-marins, frégates, avions de patrouille maritime) dans cette zone complexe où s'observe une présence accrue des moyens navals militaires. Ces unités contribuent à la lutte contre Daesh, recueillent le renseignement indispensable à une appréciation autonome de situation, participent aux opérations de lutte contre les trafics d'êtres humains, d'armes ou de stupéfiants et conduisent des activités d'entraînement avec les Marines alliées.

C'est aussi de Toulon que, sous l'autorité du CEMM, j'assure le commandement territorial des unités de la Marine du Sud-Est de la France. En plus de la Base navale de Toulon, cela comporte les 19 sémaphores qui, 24h/24 assurent une couverture optique et radar des approches, contribuant tant aux sauvetages des personnes en mer qu'à la protection du territoire.

C'est toujours de Toulon que, sous l'autorité du Premier ministre, je coordonne l'action des administrations et la mise en oeuvre des moyens (marine, affaires maritimes, douane, gendarmerie maritime, sécurité civile, gendarmerie départementale) qui concourent à l'action de l'État en mer. Il s'agit, dans la préparation comme dans l'action, de sauver les personnes, protéger l'environnement, lutter contre les trafics illicites et garantir l'ordre public.

C'est sous chacune de ces trois casquettes que je suis d'ores et déjà heureux de souhaiter la bienvenue à Toulon à la 15<sup>ème</sup> Université d'été de la Défense.



# PRÉSENTATION DU BPC



Les 4 et 5 septembre 2017, le commandant et les 200 femmes et hommes d'équipage du Mistral auront le privilège d'accueillir la 15<sup>ème</sup> Université d'été de la Défense. Le Mistral est le premier des trois bâtiments de projection et de commandement (BPC) livrés à la Marine entre 2006 et 2010. Ses sisterships sont le Tonnerre et le Dixmude.

D'un déplacement d'environ 22 000 tonnes, le BPC se caractérise par sa polyvalence (concept 5 en 1) et sa vocation interarmées. C'est à la fois : un porte-hélicoptères d'assaut doté d'une capacité d'embarquement de 16 hélicoptères ; un bâtiment amphibie permettant le transport et la projection de troupes et de matériels, de blindés et d'engins de débarquement ; un navire-hôpital réparti sur 750 m<sup>2</sup> avec un plateau technique comprenant notamment deux salles d'opération, une salle de radiologie, un cabinet dentaire, 69 lits médicalisés et des installations de télé-médecine ; un centre de commandement permettant de déployer un État-major interarmées, européen ou international et enfin un bâtiment apte aux opérations humanitaires d'envergure.

Le BPC a démontré à plusieurs reprises toute la pertinence de ce concept de navire : outil de transport stratégique lors de l'opération Serval au Mali (janvier 2013-juillet 2014), le BPC a permis la projection d'une force «prête à combattre». Au large de la Libye, il a été utilisé comme plateforme pour diriger l'opération Harmattan et mettre en oeuvre des hélicoptères d'assaut. Son emploi a été décisif, permettant d'accélérer la destruction des objectifs ennemis.

Un BPC est par ailleurs régulièrement déployé au large de l'Afrique de l'Ouest dans le cadre de l'opération Corymbe, où il contribue à sécuriser la zone et à renforcer la coopération avec les Marines riveraines du Golfe de Guinée.

Enfin, chaque année et comme ce fut le cas de mars à juillet 2017 pour le Mistral et le Courbet, un BPC accompagné d'une frégate type La Fayette effectue la Mission « Jeanne d'Arc » de formation pratique des officiers de marine français et étrangers. Au cours de ces déploiements riches en actions de coopération internationale, les opérations réelles sont l'occasion d'impliquer directement les futurs cadres de la Marine : par exemple, en juillet 2015, le Dixmude, escorté par la FLF Aconit et le patrouilleur Adroit, a évacué 109 personnes dont 39 ressortissants français au large du Yémen.

# FOCUS SUR L'ÉQUIPE PROJET EMA ET PRÉFECTURE MARITIME



L'équipe de l'État-major des armées chargée de coordonner l'action des armées, directions et services interarmées pour l'organisation de la 15<sup>ème</sup> édition de l'Université d'été de la Défense est emmenée par le Général de brigade **Hervé Gomart**, Chef du commandement pour les opérations interarmées (CPOIA). Officier de légion parachutiste, il a servi au prestigieux 2<sup>ème</sup> régiment étranger de parachutistes, à l'État-major de la brigade parachutistes et commandé le 3<sup>ème</sup> régiment étranger d'infanterie en Guyane. Après six années en administration centrale, il a pris le commandement de la 3<sup>ème</sup> brigade légère blindée et assuré les fonctions de délégué militaire départemental du Puy-de-Dôme. En 2015, il a été projeté pour une année comme Chef d'état-major de la Mission des Nations-Unies au Mali (MINUSMA).

Pour mener à bien sa mission le Général Gomart est appuyé par le Colonel Bertrand Renon et le Capitaine de corvette Patrick Nouette.

Le Colonel **Bertrand Renon** est fusilier commando de l'air, aujourd'hui employé en qualité de réserviste au CPOIA. Engagé dans l'armée de l'Air en 1979, il a notamment servi au sein des forces spéciales, commandé le commando parachutiste de l'air N° 10 et la Base aérienne 722 de Saintes. Il a été engagé en opération à Sarajevo, en Afghanistan, au Mali et au Tchad.

Le Capitaine de corvette **Patrick Nouette** est traitant dans la branche opérations du CPOIA depuis l'été 2016. Pilote de port, il est spécialisé dans la conduite nautique des navires. Il a notamment été affecté à bord de frégates, de chasseurs de mines et de pétroliers ravitailleurs. A l'issue de son affectation à bord d'un des sisterships du BPC Mistral, il a occupé les fonctions de chef de l'activité de la Base navale de Toulon.

La Marine nationale a confié au Capitaine de vaisseau **Bertrand Lesort** la mission d'apporter au CPOIA son expertise « marine » et de coordonner l'action des différents acteurs toulonnais pour le bon déroulement de l'UED. Spécialiste de lutte sous la mer et de recherche opérationnelle, il a également conduit pendant trois années des missions de souveraineté et de lutte contre la pêche illégale autour des terres australes et antarctiques françaises, à la tête des patrouilleurs Albatros et Osiris. Après 28 années de service, pour la plupart dans les forces de surface et les organismes de formation, il est désormais officier de réserve et exerce le métier de photographe.

## SÉQUENCE 2 - LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017

### AU-DELÀ DU TERRORISME, LA RÉSURGENCE DES ÉTATS-PUISSANCES

Au-delà du phénomène terroriste dont la prégnance, conjuguée à la médiatisation importante, concentre de manière assez naturelle l'attention des dirigeants et des citoyens, la confrontation d'États-puissances qui semblait avoir perdu de son acuité à la fin de la Guerre froide, réapparaît comme un facteur déterminant des relations internationales.

Les gesticulations nucléaires de la Corée du Nord, les revendications territoriales chinoises en Asie-Pacifique, l'occupation d'une partie de l'Ukraine par la Russie en 2014, et avant cela le conflit russo-géorgien de 2008, les tensions interétatiques dans le golfe arabo-persique apparaissent en effet comme autant de sources de crises qui peuvent rapidement dégénérer à l'échelle du globe.

Dans ce contexte d'instabilité, la dissuasion nucléaire se confirme comme la clé de voûte de la politique de Défense nationale, priorité confirmée par le nouveau Président français. Or, la France devra faire face, dans les années à venir, à la poursuite du renouvellement des composantes de sa dissuasion. Cette modernisation des capacités nucléaires appellera à moyen terme à un effort technologique et financier conséquent qui pèsera sensiblement sur les budgets des armées et doit, à ce titre, être anticipé et phasé avec les besoins conventionnels, mais également avec la montée en puissance de la révolution numérique, qui affectera de plus en plus nos sociétés, leur défense et leur sécurité.

Puissance européenne majeure, la France assume une présence mondiale tant pour protéger ses intérêts que pour contribuer au respect du droit international. De ce point de vue, et bien au-delà de ses frontières européennes, la France est ainsi directement et stratégiquement confrontée à la résurgence des États-puissances, synonyme pour elle de deux enjeux essentiels : en premier lieu, sa capacité à y faire respecter sa souveraineté avec des moyens militaires limités, en second lieu, sa capacité à participer avec ses partenaires régionaux au renforcement de la sécurité et de la stabilité régionale.

Sur le plan stratégique, cette résurgence des États-puissances s'accompagne d'un durcissement des postures de revendication d'espaces de souveraineté contestés depuis des décennies et d'un déploiement de capacités militaires propres à contrôler voire interdire l'accès à ces espaces.

De fait, si cette question du déni d'accès n'est pas récente (on pourrait même dire qu'elle est consubstantielle aux rapports de puissances), les manœuvres et les ambitions chinoises en mer de Chine, au cœur des préoccupations américaines depuis une dizaine d'années lui confèrent une actualité brûlante. En Europe également, les ambitions renouvelées de la Russie sur son étranger proche : autour de la Crimée, de l'enclave de Kaliningrad, voire de la Syrie, s'accompagnent de la création de véritables « bulles d'exclusivité » soutenues par le déploiement de missiles sol-air S400 ou encore la multiplication des patrouilles de sous-marins russes en mer Baltique et en mer Noire.

Sur le plan des capacités militaires mises en œuvre aujourd'hui, ou de celles à venir pour interdire les espaces considérés, on assiste en particulier à une prolifération quantitative et qualitative de systèmes anti-aériens et antinavires mais également au développement de moyens plus rustiques mais redoutablement efficaces visant à perturber l'emploi de forces au sol. Cette diversité de menaces questionne les responsables politiques et militaires quant à l'aptitude de nos forces armées à y faire face, à pénétrer ces espaces et à agir dans un environnement contraint. Pour préserver notre liberté d'action, il y a donc nécessité de réévaluer la nature, les caractéristiques, les perspectives d'évolution de ces menaces pour définir les réponses les plus appropriées.

Plus globalement, au-delà de la dissuasion et des forces conventionnelles, l'évolution accélérée de l'espace numérique et de toutes les applications qu'il permet appelle à une réflexion profonde sur la transformation numérique de l'environnement opérationnel, des systèmes d'armes et sur la sécurisation accrue dont il doit faire l'objet. Celle-ci passe par le développement de nos capacités de cyberdéfense nationales mais aussi par une accélération de la coopération européenne en la matière. En effet, face aux défis considérables que pose un monde instable voire dangereux, la coopération des pays européens s'impose au sein de l'Union européenne aussi bien que de l'Alliance atlantique, deux organisations différentes et complémentaires qui doivent permettre à l'Europe d'assurer sa défense et sa sécurité en s'appuyant sur des capacités militaires modernes et efficaces face à toute forme de menace.

Dans ce sens, l'industrie de défense, pour sa grande majorité duale, a toute sa place dans la défense et la sécurité de la France et de l'Europe. Dans sa grande diversité, des plus grands groupes mondiaux aux nombreuses PME, elle détient les savoirs faire et les compétences à même de permettre à notre pays de relever les défis de la modernisation de nos capacités militaires face aux exigences d'environnements opérationnels très divers, mais aussi de réelles contraintes budgétaires. L'industrie de défense constitue un moteur de croissance et une locomotive technologique pour l'innovation, elle doit permettre de tirer le meilleur parti de la révolution numérique et conférer à nos forces un avantage décisif en opérations.

## Liste des ateliers - Séquence 2

6. « *Résurgence des États-puissances et contrôle des espaces : quelles réponses au défi du déni d'accès ?* »
7. « *La modernisation de la dissuasion nucléaire* »
8. « *Lutte informatique et transformation numérique, même combat !* »
9. « *La France dans le Pacifique* »
10. « *BITDS française : le combat du maintien des compétences et de l'autonomie stratégique* »

# RETOUR SUR LE COCKTAIL DE PRÉSENTATION DE L'UED



Le jeudi 6 juillet 2017 s'est tenu le cocktail de présentation de la 15<sup>ème</sup> Université d'été de la Défense à l'Hôtel national des Invalides. Le Général d'armée Pierre de Villiers, Chef d'état-major des armées, Jean-Jacques Bridey, Président de la Commission de la Défense et des Forces armées de l'Assemblée nationale et Jean-Pierre Raffarin, Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, ont présenté les enjeux majeurs de cette édition ainsi que les principales thématiques qui y seront abordées. Jean-Pierre Raffarin a profité de son dernier discours dans le cadre de l'Université d'été de la Défense pour présenter son successeur à la tête de la Commission, Christian Cambon.



## CONTACTS

Pour toute demande d'information ou précision, n'hésitez pas à nous contacter :

**Mélodie REYNAUD**  
+33 (0)1 45 55 92 44

**Margot COLDEFY**  
+33 (0)1 45 55 90 96

[organisation@universite-defense.org](mailto:organisation@universite-defense.org)  
[www.universite-defense.org](http://www.universite-defense.org)